

L'édito du Maire



Directeur de la publication :

Emile BUCH

Membres de la commission information et communication :

Christelle PREUX, Valérie CHALLON, Marijane GEISLER, Michel PLEUCHOT, Dominique PICAVEZ, Elodie JODAR, Frédéric MAUGIRON, Perrine MUGNIER, Peggy MONOY, Dominique BLANCHARD

Pour joindre la mairie :

04 76 81 05 12
mairie.susville@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h-12h
Mardi : 14-16h
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : 14h-16h
Vendredi : 10h-12h

« Après la pluie, le beau temps », ce proverbe résume bien la période qui s'ouvre à nous.

En effet, nous venons de traverser une période compliquée. La crise sanitaire, et la politique de confinement nécessaire pour limiter la propagation du virus nous a poussés au repli, et parfois même à l'isolement. Voir nos enfants, nos petits-enfants, nos parents, nos grands-parents, nos amis, nos voisins constitue les liens sociaux indispensables à l'épanouissement individuel et collectif. Le confinement a stoppé toute cette vie sociale brusquement, presque brutalement. Et dans le même temps, de cette période sombre, des solidarités nouvelles sont nées. Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier les couturières solidaires, mais aussi toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de prendre des nouvelles des personnes isolées : l'épreuve a été relevée, collectivement.

Le 22 mars dernier, vous avez choisi une équipe pour animer la vie communale pendant 6 ans. Cette équipe, que j'ai eu l'honneur de conduire, a pris ses fonctions le 18 mai et s'installe progressivement aux commandes. Cette date a également marqué la fin du mandat des Conseillers municipaux qui s'étaient engagés avec moi en 2014, et je les remercie chaleureusement pour ces 6 années d'engagement au service des Susvillois. Mon ami Camille BERARD, hélas décédé en 2016, mérite également quelques mots : tu as beaucoup apporté à la commune, avec tes idées affirmées et ta manière de faire bouger les choses. Nous ne t'oublions pas.

Les pieds bien ancrés dans la vie quotidienne, le nouveau souffle apporté par la moitié des Conseillers municipaux qui sont élus pour la première fois permet de tourner les yeux vers l'avenir. Nous avons 6 ans pour mettre en place les projets pour lesquels vous avez voté, et j'escompte que nombre d'entre eux seront achevés avant cela.

Finissons sur une bonne nouvelle. Malgré quelques sueurs froides, l'école de Susville ouvrira bien ses portes à la rentrée scolaire. Les conditions de travail de tous les enfants susvillois en seront améliorées, et il est temps que nous nous appropriions, tous ensemble, ce bel équipement public. C'est pourquoi je propose que le nom de cette école soit décidé collectivement : n'hésitez pas à nous proposer des noms, à la mairie ou par mail.

La démocratie se pratique au quotidien. Aussi, l'ensemble de l'équipe municipale est à votre disposition pour toute idée et suggestion visant la qualité de vie des Susvillois. Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin.

Merci

Aux élus du mandat qui s'achève

2014 paraît déjà si loin, et pourtant, c'était presque hier à l'échelle de l'histoire communale.

En 2014, quinze élus s'engageaient, dépensant leur temps et leur énergie sans compter pour répondre aux urgences du quotidien tout en préparant l'avenir. C'est un exercice périlleux, qui se fait bien souvent au détriment de la vie familiale, et parfois même au détriment de la vie professionnelle.

Prendre des décisions n'occupe qu'une partie infime du temps des élus : l'essentiel de la mission consiste à écouter, co-construire, débattre, et trouver des consensus. Ce n'est pas de tout repos, et il paraît nécessaire de profiter de ce premier numéro post-électoral du Susvill'Infos pour remercier Maryse CONTRATTO, Corinne DJOUDER, Pascale SUDRE, Sébastien BESSON, Céline MARTIN, David REBAUD, Sandrine PRAT et Brigitte MEIL. Une pensée particulière, surtout, pour Camille BERARD, élu Adjoint au Maire en 2014 et malheureusement décédé le 16 septembre 2016.

Il s'agit maintenant de souhaiter bon courage aux élus qui repartent de nouveau pour 6 ans d'engagement : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Dominique PICAVEZ, Michel PLEUCHOT, Nathalie COLONEL et André VIALLET.

Installation du nouveau Conseil municipal et élection du Maire et des Adjoints

Après ces quelques semaines étranges, la vie démocratique a repris ses droits : les nouveaux élus sont entrés en fonction le 18 mai, et le conseil municipal d'installation a pu se tenir - dans le respect de la distanciation physique - dans la salle des fêtes le lundi 25 mai à 18h30.

Après la proclamation des résultats des élections, ce premier conseil municipal a permis d'élire le Maire sous la présidence de André VIALLET, le plus âgé des conseillers. Messieurs BUCH et MAUGIRON se sont portés candidats. Sans surprise, **Emile BUCH** a remporté cette élection, avec les 12 voix de ses colistiers en sa faveur.

Le Maire a ensuite proposé une équipe d'Adjoints, composée aux deux tiers de nouveaux Conseillers municipaux, et composée comme suit :

- **Valérie CHALLON**, 1ère Adjointe déléguée à la jeunesse, au sport et à la vie associative
- **Michel JEANNIN**, 2ème Adjoint délégué aux travaux, aux forêts, au patrimoine communal, à l'environnement et au développement durable
- **Marijane GEISSLER**, 3ème Adjointe déléguée à l'action sociale, au logement et à la gestion de la salle des fêtes



Le Maire délègue une partie de ses fonctions à ses Adjoints et aux Présidents de commissions

En plus des matières déléguées à ses Adjoints, le Maire a choisi de déléguer une partie de ses fonctions à 4 Conseillers municipaux, dont trois qui n'étaient pas élus sur le mandat précédent :

- **Elodie JODAR**, déléguée aux finances, au personnel et aux affaires scolaires
- **Dominique PICAVEZ**, délégué à l'urbanisme
- **Christelle PREUX**, déléguée à l'information et à la communication
- **Lucie BALMET**, déléguée à la santé publique

Les autres Conseillers municipaux, qui s'investiront également dans la vie de la commune, sont **André VIALLET**, **Michel PLEUCHOT**, **Michel MARTOIA**, **Nathalie COLONEL**, **Patrick GUIGNIER**, **Sandrine BOSCARO** et **Frédéric MAUGIRON**.

Ils sont tous à votre écoute.

Ne vous demandez pas ce que la commune peut faire pour vous ; demandez-vous ce que vous pouvez faire pour la commune.

Participez aux commissions municipales, c'est facile !

La plupart des commissions municipales - c'est-à-dire toutes sauf la commission des finances et la commission du personnel - sont ouvertes aux Susvillois(es) qui veulent s'investir. Envoyez un mail, passez un coup de fil ou présentez vous au guichet pour donner votre mail, et vous recevrez une invitation pour la prochaine commission !

Présentation des commissions communales

Commission des travaux, de la forêt et du patrimoine culturel

Présidée par Michel JEANNIN, elle permet de discuter des petits ou gros travaux à réaliser sur la commune (réseau d'eau, réseau d'éclairage public, voirie, espaces verts, bâtiments publics,...). Les agents techniques communaux y participent.

Commission de l'urbanisme

Présidée par Dominique PICAVEZ, elle instruit les dossiers de déclaration préalable de travaux et les dossiers de certificat d'urbanisme d'information (CUa). Elle émet également un avis sur les dossiers de permis de construire et les certificats d'urbanisme opérationnels (CUB) avant leur instruction par le service dédié de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Commission des logements

Présidée par Marijane GEISSLER, elle fait des propositions pour les attributions de logement auprès des bailleurs sociaux et positionne les locataires des logements. Prochain projet : travailler sur les logements communaux (remise en état, remise à plat des loyers et charges...).

Commission gestion de la salle des fêtes

Présidée par Marijane GEISSLER, elle suit les locations de la salle des fêtes et propose des évolutions.

Commission jeunesse, sport et vie associative

Présidée par Valérie CHALLON, elle émet des avis sur la politique de soutien aux associations, permet de mettre en place un appui aux événements se déroulant sur la commune. Prochain projet : un Conseil Municipal « Jeunes ».

Commission environnement, cadre de vie et développement durable

Présidée par Michel JEANNIN, elle propose des aménagements urbains tels que la mare pédagogique ou supervise les journées nettoyage de la commune. Elle accueillera toutes vos idées !

Commission des affaires scolaires

Présidée par Elodie JODAR, elle assure le lien avec les écoles de Susville et fait des propositions dans le domaine périscolaire.

Commission information et communication

Présidée par Christelle PREUX, elle travaille sur le « *Susvill'infos* ». Prochain projet : travailler sur la communication numérique et la réalisation d'un site internet pour la commune.

Commission santé

Commission présidée par Lucie BALMET, elle a pour mission de suivre le projet de Maison « Age et Vie » et sera impliquée dans le projet de centre de santé envisagé à Nantizon.

Création d'une Commission extra-municipale

**Au-delà des commissions ouvertes à tous les citoyens, nous souhaiterions que se mette en place une commission extra-municipale composée d'une dizaine de membres représentant les différents hameaux et quartiers de la commune afin d'apporter leurs réflexions à l'équipe municipale.
N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e) !**

Répondre au besoin de service public en rouvrant les écoles dans de bonnes conditions

Le 14 mai dernier, les écoles de Susville rouvraient. « C'était une vraie demande de quelques parents, et notre mission de service public », rappelle Monsieur le Maire, « mais nous tenions à ouvrir dans le respect des gestes sanitaires. Je remercie les personnes impliquées dans la réouverture de l'école, qu'il dépende de l'éducation nationale ou de la commune, pour leur engagement ».

Réorganisation physique des espaces, réaménagement des temps de travail pour doubler le nettoyage quotidien des locaux, approvisionnement en essuie-main à usage unique, en produit virucide, masques pour les personnels, gel hydro-alcoolique, établissement d'un protocole : la réouverture a été un défi technique.

Mais les mesures de précaution ont porté leurs fruits : il n'y a eu aucune contamination dans les écoles de Susville.

Depuis, la vie scolaire se normalise doucement. L'affluence augmente, au point qu'un turnover a dû être organisé dans certaines classes. « Ces efforts ont un coût certain, mais il est certain que la santé n'a pas de prix », conclut le Maire.

Les couturières bénévoles, un exemple de solidarité concrète

Exemplaires. C'est le premier mot qui vient à l'esprit lorsqu'on repense aux couturières solitaires. Dès que le confinement a été prononcé, Emeline LEYNIER, Elisabeth BODO, Marie-Noëlle BONNEROT et leurs amies se sont attelées à la tâche. Il a fallu ressortir les machines à coudre des placards et faire appel à beaucoup de débrouillardise, d'imagination, de créativité.

Les trois couturières ont d'abord pioché dans leurs trésors car, au départ, toutes les merceries et magasins de tissus étaient fermés ! Ensuite il a fallu affronter la pénurie nationale d'élastiques ! Quelques ateliers dans la salle de réunion ont permis à d'autres Susvilloises de mettre la main à la pâte : découpe des tissus, repassage. Merci aux 2 Monique, Solange, Sylviane, Chantal, Peggy... 825 masques ont ainsi été confectionnés et remis à la mairie !

Quelques jours plus tard, la mairie sert de relai pour récupérer du tissu, et les élus arpentent la commune pour distribuer au fur et à mesure les masques finis aux personnes les plus vulnérables.

Encore merci et bravo !



On en a parlé dans la presse



Agents communaux, commerçants, élus, salariés, habitants... Tous sur le pont au service de la population susvilloise face à la COVID-19

Le 17 mars, l'annonce du confinement quasi-total arrive dans nos maisons, l'ensemble de la société, de l'économie et de son fonctionnement est à repenser. Une fois passé le moment de stupeur, c'est un challenge à relever face à cette crise sanitaire mondiale sans précédent pour mettre en œuvre les directives liées à la mise en place du confinement. Nous avons tous dû nous réorganiser et puiser dans nos propres ressources pour faire face à cet ennemi invisible et pernicious. Des initiatives individuelles ou groupées ont émergées et un bel élan de solidarité lié à cette situation naît sur la Commune.

Aussi, au lendemain du 1^{er} tour des élections municipales, des élus se sont portés volontaires pour assurer veille et service auprès des habitants les plus vulnérables (réconfort, courses...) puis distribution de masques à domicile.

Dans les services municipaux, une adaptation nécessaire et spontanée s'est mise en place. L'ensemble des agents techniques, administratifs et périscolaires s'est mis sur le pont, a retroussé ses manches sans rechigner afin d'être utile à la collectivité et rendre service aux Susvillois(es).

L'adaptation était de mise pour ces circonstances sans précédent car il fallait continuer à accueillir les usagers, à entretenir les espaces verts, à assurer l'école et l'accueil périscolaire pour les enfants des soignants... Tous ont su donner de leur temps et de leur énergie, dans ces conditions si particulières, quitte à effectuer des tâches inhabituelles pour le bon fonctionnement du service public.

« Un grand bravo à tous pour ce bel élan de générosité, d'inventivité et ce sens de l'intérêt commun ».

Cette belle solidarité ne s'est pas éteinte au fil des semaines de confinement, elle s'est même renforcée et organisée afin de ne laisser personne sur le quai.

Nous saluons également l'initiative de ces bénévoles couturières qui ont créé un atelier pour réaliser plus de 500 masques destinés aux habitants, l'ensemble des employés des commerces locaux, le personnel soignant et les aides à domicile qui ont continué d'exercer malgré le danger invisible.

Nous adressons également nos remerciements à : *Casino Susville* qui a offert des goûters pour les enfants de nos écoles et des produits d'entretien, à la société *A2S*, entreprise de nettoyage et enfin à la Communauté de Communes de la Matheysine et à la Région Rhône-Alpes Auvergne pour les dons de masques.

On a fêté les 100 ans de Madame CHAVANNE !

Le 6 juin dernier, Monsieur le Maire et Valérie CHALLON, première Adjointe sont allés fêter avec une grande joie les 100 ans de Madame CHAVANNE, habitante de la maison à Nantizon où elle a vu le jour et continue de vivre. Alertes et très entourée par sa famille elle a accueilli à son domicile amis et voisins venus lui souhaiter son anniversaire. Passionnée par la couture et le jardinage, elle a d'abord travaillé dans la laiterie Nestlé au sud de La Mure qui a fermé dans les années cinquante. Après un temps de mère au foyer, elle a repris son emploi et a fini sa carrière chez « Dinac ».

Cela a été l'occasion de lui offrir quelques présents pour fêter dignement ce bel événement, assez rare pour être noté !

Nous la remercions chaleureusement pour son accueil et lui souhaitons de nouveau un très bel anniversaire.



6 Finances communales : un fonctionnement maîtrisé ...

Le début d'année ayant été un peu perturbé, le Conseil municipal a voté le compte administratif 2019 lors de sa séance du 4 juin dernier et le budget 2020 le 29 juin.

Une section de fonctionnement maîtrisée en 2019 et qui se donne un peu d'air en 2020

	Compte Administratif 2019	BUDGET 2020
Total dépenses de fonctionnement	1 311 546.71 €	1 351 147.18 €
Charges de personnel	603 541.55 €	594 450.00 €
Electricité, Chauffage	116 421.86 €	131 000.00 €
Budget école (fournitures + intervenante musique + transport extérieur)	17 074.16 €	20 457.00 €
Entretien voirie, bâtiments, réseaux, eau et assainissement des bâtiments	94 071.46 €	109 500.00 €
Locations (véhicules, copieurs, téléphone, modules temporaires école du Villaret)	92 078.99 €	72 500.00 €
Repas cantine (fin de la prestation MPT au 01/09/2019)	59 274.71 €	21 000.00 €
Taxes foncières	19 645.00 €	20 000.00 €
Contribution SDIS	31 074.95 €	31 351.52 €
Contribution SIAJ + TE38 + SERPATON	14 488.70 €	15 316.10 €
Subvention au CCAS	24 010.00 €	21 000.00 €
Participation budget de l'eau	22 064.78 €	30 000.00 €
Subventions aux associations	41 460.00 €	27 000.00 €
Indemnités des élus	33 531.20 €	38 500.00 €
Intérêts des emprunts	17 448.60 €	19 627.13 €
Amortissements	30 353.28 €	33 299.96 €
Virement à la section d'investissement (pour mémoire BP 2019 : 30 000 €)		40 109.31 €
Total des recettes de fonctionnement	1 372 788.55 €	1 351 147.18 €
Coupe de bois, location pâturages	8 411.88 €	4 689.00 €
Recette périscolaire	30 639.20 €	22 000.00 €
Remboursement assurance maladie personnel	20 469.64 €	22 340.00 €
Taxes (TH—TFB—TFNB)	449 904.00 €	449 000.00 €
Dotations CC de la Matheysine	352 313.30 €	352 313.30 €
Droits de mutation	66 583.00 €	62 000 €
Dotations de l'Etat	219 786.00 €	215 655.00 €
Loyers et charges locatives	81 000.00 €	71 000.00 €
Loyers centrales photovoltaïques	35 557.53 €	34 288.31 €
Excédent antérieur reporté	21 962.00 €	43 738.35 €



Affectation des résultats 2019

Les comptes 2019 font apparaître un **résultat de fonctionnement de 83 203.89 €** et un **excédent en investissement de 308 184.02 €** (dû à l'emprunt réalisé en 2019 pour les travaux de la nouvelle école).

Cet excédent est reporté en recettes d'investissement sur le budget 2020.

Sur les 83 203.89 € de résultat positif de la section de fonctionnement 2019, 39 465.54 € sont reportés en recettes d'investissement et 43 738,35 € sont reportés en recettes de fonctionnement.

Zoom sur les attributions 2020 des subventions aux associations

Bibliothèque de Susville (sous gestion MPT)	1 980 €
Maison Pour Tous de Susville	22 500 €
U.M.A.C. (Union des Mutilés et Anciens Combattants)	70 €
A.C.C.A. (Chasse)	300 €
Chorale de Pierre-Châtel	80 €
Amicale Boule de Susville	400 €
M.A.M. Les P'tits lutins de la mine	1 location salle des fêtes offerte
O.C.C.E. (psychologue scolaire)	110 €
Puits'Art	400 €

Ce qu'il faut retenir

- Un exercice 2019 clôturé en excédent (résultat positif de 83 203.89 € pour la section de fonctionnement en 2019)
- **Des charges de personnel maîtrisées** malgré le transfert du personnel « accueils périscolaires » provenant de la Maison Pour Tous. Les dépenses de personnel représentent un peu moins de 44 % des dépenses de fonctionnement.
- **La prise en compte sur l'exercice 2020 des conséquences liées à la crise de la COVID 19** (augmentation des dépenses liées à l'hygiène et la sécurité des personnels et dans les écoles notamment, modulation des dépenses/recettes liées aux accueils périscolaires, ...)
- Un coût de location des modules de remplacement de l'école du Villaret de près de 100 000 € assumé et absorbé sur les deux exercices 2019 et 2020
- **Un niveau de dépenses contenu depuis plusieurs années** tout en maintenant le niveau de l'enveloppe accordée aux élèves susvillois, à l'entretien de l'ensemble des bâtiments, de la voirie et des réseaux d'éclairage public notamment.
- Une **recherche permanente de nouvelles recettes** (centrales photovoltaïques, conventions de pâturages diverses, vente de certains terrains qui n'avaient pas d'utilité pour la commune...) pour compenser les baisses régulières des dotations de l'Etat
- Une dotation prévue de **21 000 € pour le CCAS**
- Une dotation prévue de **30 000 € visant à l'équilibre du budget de l'eau**
- Un virement à la section d'investissement estimé à 40 109.31 € pour l'année 2020

Pourquoi baisser la subvention versée à la MPT en 2020 ?

A l'automne 2018, la commune avait annoncé à la Maison Pour Tous une réduction progressive de la subvention qui lui était attribuée **car les finances de la commune ne permettaient plus d'assurer SEULE cette charge importante alors que 20 % des Susvillois seulement fréquente cette association.**

De 45 000 € versés en 2018, la subvention s'élevait à 37 500 € en 2019 et aurait dû s'élever à 30 000 € en 2020.

A l'été 2019, la MPT, de manière unilatérale, a pris la décision de mettre un terme à compter du 1er septembre 2019 à la prestation de services « gestion et animation des accueils périscolaires » qui liait nos structures depuis de nombreuses années.

Cette décision a eu pour conséquence le transfert à la commune des 4 personnels concernés par ce service.

Au-delà du coût en temps de travail et en relations humaines qu'a représenté un tel transfert pour les services municipaux, **la commune a eu à charge les 15 000 € d'indemnités versées** aux deux personnels qui n'ont pas souhaité renouveler leur contrat.

Refusant d'assumer seul ce coût qui vient d'une décision qui ne lui appartenait pas, le Conseil municipal a décidé d'imputer la moitié de cette somme sur la subvention 2020.

C'est pourquoi la subvention demandée de 30 000 € se voit réduite à 22 500 €.

Réhabiliter l'ancienne école du Villaret tout en continuant d'investir dans l'intérêt de tous les Susvillois

La réhabilitation de l'ancienne école du Villaret, projet démarré dès 2017, a été l'opération majeure des exercices 2019 et 2020. Avec des subventions importantes, des dépenses bien estimées (bravo à l'équipe de maîtrise d'œuvre) et la réalisation d'un emprunt raisonnable et supportable, ce projet essentiel pour la commune arrive à son terme sans mauvaises surprises.

Grâce à cette bonne gestion, la commune a pu continuer d'investir en parallèle sur d'autres opérations.

Les réalisations 2019 (hors réhabilitation école)

- Achat d'une épareuse (machine qui coupe les buissons et herbes au bord des routes) pour équiper « l'UNIMOG », afin que celui-ci puisse également être utilisé l'été - 28 800 € TTC
- Contribution au déploiement du Très Haut Débit (collaboration avec le Département de l'Isère et la Communauté de Communes de la Matheysine) - 4 562.50 € TTC
- Mise en compatibilité du PLU pour la réalisation du projet photovoltaïque « Susville 2 » - 10 584 € TTC
- Numérotation des rues (achat des panneaux de noms des rues et de tous les numéros) - 5 430.58 € TTC

Les investissements prévus au budget 2020 (hors réhabilitation école)

- Contribution au déploiement du Très Haut Débit (collaboration avec le Département de l'Isère et la Communauté de Communes de la Matheysine) - 4 562.50 € TTC
- Achat d'un ordinateur - 1 800 € TTC
- Achat du petit camion IVECO - 20 500 € TTC
- Réalisation de l'enfouissement des réseaux au Psychagnard (tranche 1) - 21 377 € TTC

Bilan complet de la réhabilitation de l'ancienne école du Villaret

Les dépenses (réparties sur les exercices 2017 à 2020)

	En € HT	En € TTC
Travaux	1 064 393.38	1 170 832.72
Maîtrise d'œuvre	110 980.00	133 176.00
Coordonnateur SPS	4 465.00	5 358.00
Contrôleur technique	9 125.00	10 950.00
Etude de faisabilité	8 000.00	9 600.00
Diagnostic amiante	1 875.00	2 250.00
Étude géotechnique	1 496.39	1 795.67
Topo	2 000.00	2 400.00
Frais de publicité (marchés)	1 178.38	1 414.06
Assurance	5 784.36	6 941.23
TOTAL	1 209 297.51	1 344 717.68

Les recettes (réparties sur les exercices 2017 à 2020)

	En € TTC
Département de l'Isère Dotation territoriale	225 000.00
Département de l'Isère « Plan écoles »	200 000.00
Etat via la DETR	200 000.00
Région AURA (Programmation C.A.R avec la CC de la Matheysine)	80 822.00
Emprunt long terme 25 ans - taux à 0,680 %	450 000.00
Sous-total	1 155 822.00
Fonds propres de la commune	188 895.68
TOTAL	1 344 717.68

Budget de l'eau : un équilibre difficile à atteindre

L'équilibre du budget de l'eau est particulièrement difficile à atteindre car la commune dispose d'un réseau encore vétuste, malgré les investissements importants réalisés de 2011 à 2014 sur le réseau principal. Le réseau secondaire (alimentation des habitations) est particulièrement abimé et sa remise en état sera longue et délicate (de nombreux réseaux passent notamment sous les propriétés privées).

Le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 9 134.46 €. Pour le budget 2020, une subvention de la commune de 30 000 € est donc nécessaire pour parvenir à l'équilibre de cette section. Paradoxalement, la section d'investissement est quant à elle votée en « suréquilibre » par le jeu des amortissements qui pénalisent les dépenses de fonctionnement mais gonflent de manière « fictive » les recettes d'investissement.

La décision de l'Agence de l'Eau de supprimer les aides accordées aux communes qui n'ont pas délégué leur compétence en communauté de communes rend un peu plus délicate la réalisation de travaux d'envergure.

Fonctionnement

Dépenses 2020	128 822.07
<i>Dont :</i>	
Electricité	7 000.00
Entretiens/réparations	29 000.00
Analyses d'eau	
Redevances Agence de l'eau	17 500.00
Intérêts des emprunts	6 733.25
Surendettement	2 500.00
Amortissements des travaux réalisés	56 202.66
Recettes 2020	128 822.07
<i>Dont :</i>	
Factures d'eau	85 500.00
Subvention du budget communal	30 000.00
Amortissements des subventions	12 322.07

Investissement

Pour 2020, seules les opérations en cours sont inscrites au budget prévisionnel à savoir :

- La finalisation des préconisations de la DUP des 8 captages gravitaires - 5 200.00 €
- La mise en enquête publique du dossier de DUP du Puits des Lauzes - 8 070.00 €

« En buvant l'eau du puits, n'oubliez pas ceux qui l'ont creusé »

Parler du budget de l'eau est l'occasion de mettre en avant l'ensemble des personnes qui œuvrent pour que tous les Susvillois puissent disposer d'une eau potable de qualité.

Une fuite ? Pas un agent technique n'a jamais rechigné pour prendre la pelle, creuser dans la boue ou encore revenir alors que le service était fini. Une alerte sur la station de pompage, un appel d'un habitant pour un réservoir qui déborde ? Voilà le Maire ou son Adjoint qui fonce sur place ou à la station pour réenclencher un fusible ou relancer les pompes.

Même les anciens agents sont toujours volontaires pour creuser leurs méninges le dimanche matin autour d'un café dans le Breuil !

Merci à tous ces hommes (et oui, sur ce sujet, la parité n'est pas encore acquise mesdames !...) qui passent beaucoup de temps sur le réseau d'eau pour garantir que l'eau coule bien quand vous ouvrez le robinet !



Réhabilitation de la plateforme des anciennes centrales et de l'étang des Moutières : fin de la procédure de dépollution et avancées du projet de centre équestre

Avis favorable donné à l'arrêté préfectoral d'instauration des SUP sur le site des anciennes centrales thermiques et de l'étang des Moutières

Le Conseil municipal du 29 juin dernier a donné un avis favorable à l'arrêté préfectoral d'instauration de servitudes d'utilité publique (SUP) sur les terrains des anciennes centrales et de l'étang des Moutières. Cet avis intervient suite à la procédure engagée après les travaux de réhabilitation du site par le BRGM.

Ces SUP permettent de conserver de façon pérenne la mémoire du site, de protéger et de pérenniser les aménagements réalisés, d'empêcher les usages incompatibles du sol et du sous-sol et de protéger l'hygiène et la sécurité en interdisant toute activité ou usage incompatible avec la présence des pollutions résiduelles pouvant persister.

L'arrêté préfectoral est rédigé pour un usage industriel. Toutefois, les services de la DREAL ont confirmé que cet arrêté prévoit la possibilité d'un changement d'usage et que par conséquent, le projet de centre équestre n'est pas incompatible, sous réserve de justifier de la compatibilité avec l'état des sols. La responsabilité du projet est alors portée par le porteur de projet et le propriétaire des terrains.

C'est pour mettre en œuvre cette procédure que la commune a missionné le bureau d'études ARTELIA, qui a remis son rapport fin juin concluant : « *qu'en l'absence de source de pollution concentrée et d'enjeu sanitaire (l'analyse des enjeux sanitaires indique que l'état du site est compatible pour l'usage futur), le changement d'usage (passage d'un usage industriel à un usage de centre équestre avec habitation) est faisable* ».

Le rapport précise enfin les modalités de gestion du site dans le cadre de son réaménagement.

Centre équestre : réunion publique, promesse de vente et élaboration du futur permis de construire

Le 5 décembre dernier, une trentaine de Susvillois s'étaient déplacés à la réunion d'information sur le projet de centre équestre porté par Chloé MALLIER, 27 ans.



Monitrice d'équitation professionnelle, Chloé était à la recherche d'un terrain depuis deux ans, ce qui lui a permis de murir son projet : séances d'éveil à partir de 2 ans, apprentissage ludique à partir de 5 ans, et approfondissement à partir de 12 ans. Le centre équestre visera une ambiance familiale et conviviale.

Cette réunion a permis à Chloé de largement rassurer ses futurs voisins sur les problématiques de nuisances. Elle est accompagnée par la chambre d'agriculture, l'aide aux jeunes agriculteurs et la SAFER.

C'est d'ailleurs avec la SAFER, que la commune a signé une promesse de vente des terrains à la fin d'année 2019. Cette promesse de vente est conditionnée par la levée des réserves sur les éventuelles pollutions et mesures de gestion à mettre en place. Cela étant fait (voir article à côté), la vente devrait avoir lieu à l'automne, après l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral d'instauration des SUP.

Parallèlement, Chloé MALLIER travaille sur son permis de construire qui pourrait être déposé à l'automne, une fois la vente des terrains finalisée. Son permis de construire sera accompagné d'une attestation du bureau d'études ARTELIA certifiant le respect des mesures de gestion à mettre en place.

Si les planètes sont alignées, le centre équestre pourrait voir le jour en septembre 2021.

Appel à projets sur l'avenir de l'ancienne école de Nantizon

A peine le regroupement mis en œuvre qu'il faut déjà penser au prochain projet. Le Conseil municipal souhaite travailler **sur un projet de « centre de santé »** sur tout ou partie de l'ancienne école de Nantizon.

Toute idée autre reste toutefois bonne à prendre et à entendre.

Donc n'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez être associé(e)s au projet de centre de santé ou si vous avez d'autres envies/besoins/suggestions !

La concession d'aménagement avec la SPL « Isère Aménagement, groupe ELEGIA » a été validée

Des démarches avaient été engagées avec la Société Publique Locale « Isère Aménagement » dès l'été 2019 pour réfléchir à l'aménagement de la zone dite « du chevalement » qui s'étend du sud du terail jusqu'au nord du Brédent. Après la multiplication d'échanges, la concession d'aménagement a été signée le 10 juin dernier.

Le bilan financier de l'opération est estimé à 4 425 010 €. La durée de la concession est fixée à **12 ans**. L'opération sera menée par tranche avec à chaque fois une rétrocession progressive à la commune.

L'aménagement du périmètre défini dans la concession doit permettre la réalisation d'un programme prévisionnel global des constructions comprenant 6 311 m² de surface plancher de logements soit environ 75 logements, 13 463 m² de charge foncière d'activités, 36 171 m² de charge foncière pour 45 lots individuels.

Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions.

Tout au long de l'opération, la commune sera associée par des réunions régulières et reste le seul décideur. Un compte-rendu annuel sera notamment adressé à la commune pour approbation par délibération.

Une réunion publique sera programmée à l'automne.



Un des projets « phares » de cette concession : la réalisation d'une maison « Ages et Vie »

Nous avons été sollicités au printemps 2019 pour l'implantation d'une maison de retraite par la société « Ages et Vie ». Nous avons envisagé pour son implantation le terrain en face de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Ce projet vise la création de deux bâtiments permettant l'accueil de personnes semi-dépendantes. L'idée est que les personnes puissent disposer de chambres individuelles tout en partageant les espaces communs. Du personnel serait présent pour accompagner les habitants au quotidien.

Ce projet étant désormais inclus dans la concession d'aménagement, nous travaillons en étroite collaboration avec Isère Aménagement et Ages et Vie afin qu'il voit rapidement le jour.



1er septembre 2020 : tous ensemble dans la nouvelle école !

Comme prévu, mais non sans sueurs froides, **l'ensemble des écoliers susvillois seront accueillis sur le site de l'ancienne école du Villaret dès la rentrée de septembre 2020**, dans des locaux entièrement réhabilités et respectant les normes en vigueur.

Les travaux se terminent tout doucement et le déménagement se poursuivra tout au long de l'été. Félicitons l'ensemble des entreprises pour le respect des délais malgré la crise sanitaire de la COVID-19 ainsi que le maître d'œuvre, « *DOMINO Architectes* », qui a su mené ce beau projet au bout, dans les temps et dans le respect de l'enveloppe budgétaire prévue initialement.

Merci également aux agents communaux, aux élus et aux enseignants pour leur participation active et constructive au projet ainsi qu'aux déménagements successifs qui se sont tenus depuis 2018 ! Merci aux parents d'élèves qui ont su apporter leurs réflexions pour que ce projet puisse correspondre au maximum aux attentes de chacun des acteurs.

Nous savons qu'il est impossible de contenter tout le monde, mais nous tenons à redire ici que nous avons mis dans ce projet toute notre énergie et

que nous avons toujours FAIT DE NOTRE MIEUX pour répondre aux attentes de chacun tout en jonglant avec nos propres contraintes qu'elles soient administratives, logistiques, humaines ou financières.

La finalisation des travaux met un terme à plus de 3 ans d'engagement acharné pour la réalisation de ce projet **qu'est le regroupement de l'ensemble de nos élèves sur un groupe scolaire rénové respectant l'ensemble des normes en vigueur.**

Le démarrage nécessitera sans doute quelques nécessaires adaptations, mais nous sommes persuadés que **tous ensemble**, élèves, parents d'élèves, enseignants, élus et agents communaux, **nous saurons trouver les solutions indispensables à la réussite de ce beau projet de regroupement.**

Belle rentrée à tous le mardi 1er septembre !

Quel nom pour notre école ?

Afin de concrétiser le regroupement de tous les élèves susvillois dans la même école, **nous vous proposons de donner un NOM** à ce nouveau groupe scolaire.



N'hésitez donc pas à proposer vos suggestions, soit par un simple appel en mairie, au 04 76 81 05 12, soit par mail à l'adresse : mairie.susville@orange.fr, ou encore au cours de discussions avec les élus.

Les horaires : 08h30 - 11h30 / 13h20 - 16h20

L'équipe éducative

Maternelle (2 classes)	Jean-François DAVID - Directeur + Nomination en cours
ATSEM	Marylène MICHON et Jocelyne TONIZZO
CP	Céline MENDUNI
CE1/CE2	Agnès ODDOS
CE2/CM1	Mariline BIGONNET
CM1/CM2	Catherine DEVILLE
Remplaçants rattachés	Lionel ROUSSET
	Hervé GAGLIARDINI
Intervenant sport	Vincent MELMOUX
Intervenant musique	Christiane MAINDRON

Les informations communiquées ci-dessous sont toutes issues du document d'info transmis aux parents d'élèves en juin

Organisation du transport scolaire

Une compétence du Département de l'Isère mise en œuvre en collaboration avec la commune.

MATIN :

- 08h00 : Départ de Nantizon (arrêt à côté de la mairie)
- 08h05 : Dépose des élèves à l'école. Les élèves sont pris en charge par du personnel communal.
- 08h15 : Départ du Crey (arrêt le long de la RD 529)
- 08h20 : Départ de l'arrêt des Moutières
- 08h25 : Dépose à l'école du Villaret

SOIR :

- 16h25 : Départ de l'école pour les élèves se rendant aux Moutières/Crey. Les élèves se rendant à Nantizon sont pris en charge par du personnel communal jusqu'à la montée dans le car.
- 16h30 : Dépose à l'arrêt des Moutières
- 16h35 : Dépose à l'arrêt du Crey
- 16h45 : Départ de l'école pour Nantizon
- 16h50 : Dépose à l'arrêt de Nantizon

Au-delà de l'inscription au pack transport du Département, **l'inscription au bus est désormais OBLIGATOIRE sur le site susville.issila.com** afin de permettre une meilleure prise en charge de vos enfants.

Isabelle CHOMAT, agent communal, sera présente dans le bus tous les jours matin et soir

ATTENTION : **les enfants de moins de 3 ans** n'ont pas accès au transport (règle identique dans tout le département de l'Isère)



Cantine

Horaires : 11h30 à 13h20.

Lieu : espace cantine/garderie situé côté maternelle.
Plus aucune sortie à l'extérieur de l'école !

Organisation : **2 services** pour séparer les plus petits des grands.

Agents communaux : Nathalie BEILLON, Chantal PAYET, Elisabeth GHIRONI, Isabelle CHOMAT.

Fourniture des repas : en cours de sélection

Contenu des repas : 5 composantes - volonté de 25 % de bio, 70 % de produits locaux - Un repas sans viande par semaine.

Tarifs 2020/2021 et aides CCAS : inchangés

Garderie

Horaires : 07h30 à 08h30 et 16h20 à 18h00.

Lieu : espace cantine/garderie situé côté maternelle.

Organisation (sur la base des effectifs actuels):

- 1 agent présent le matin
- 2 agents présents de 16h20 à 17h30
- 1 agent présent de 17h30 à 18h00

Organisation susceptible d'évolution selon la modulation des effectifs.

Agents communaux : Chantal PAYET, Elisabeth GHIRONI

Contenu : mise en place d'activités avec les enfants : créations manuelles, jeux de société, graphisme...

Tarifs 2020/2021 et aides CCAS : inchangés

Inscriptions pour l'ensemble des accueils périscolaires (bus, cantine, garderie) :

Site internet susville.issila.com avec les identifiants et mots de passe fournis par notre service cantine en mairie.

Le règlement intérieur et les documents nécessaires seront disponibles sur le site à compter de mi-juillet.

La MPT s'est adaptée pour une reprise partielle des activités

Le 13 mars dernier, la Maison Pour Tous fermait ses portes pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Après ces quelques mois d'absence et suite aux décisions gouvernementales et au soutien de la municipalité de Susville, la Maison Pour tous s'est donnée les moyens de rouvrir partiellement son activité.

Un protocole strict a été mis en place afin de respecter les règles sanitaires. Dans ces conditions, **quelques activités ont pu reprendre en extérieur ou en inté-**



rieur. Malheureusement certaines activités n'ont pu redémarrer compte tenu de leur spécificité.

La salle de remise en forme reprend doucement, uniquement pour les adhérents annuels.

L'association travaille activement sur des propositions aux adhérents actuels et futurs.

Dans le même cadre, une proposition d'accueil de loisirs pour cet été a été travaillé. Il se déroule sur 3 semaines du 06 au 24 juillet sur des thématiques différentes pour les enfants de 3 à 11 ans. Là encore un protocole exceptionnel est mis en place mais **toujours en plaçant l'enfant au cœur de nos préoccupations.**

Dès la rentrée de septembre, de nouvelles activités seront proposées ainsi qu'un accueil de loisirs tous les mercredis pour assurer la garde des enfants tout au long de l'année.

« Un accueil de loisirs mis en place tous les mercredis dès la rentrée de septembre »

Toutes les informations seront disponibles en mairie, à la MPT et sur notre page facebook. Une diffusion dans les boîtes aux lettres sera effectuée courant du mois d'août.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au 04-76-81-10-73.



Jessica
Maison Pour Tous

Une fête et un cadeau pour chaque enfant

Tous les ans, les parents d'élèves de l'école du Villaret (APEV) offre un cadeau à tous les élèves.

Cette année, ce n'était pas lors de la kermesse traditionnelle mais lors d'un goûter organisé avec les enseignantes et en présence d'Émile BUCH et Michel JEANNIN.



Les élèves ont donné un spectacle sous le préau avec pour thème l'Europe et des chants en espagnol ou en anglais appris au cours de l'année. Une chanson composée pendant le confinement était aussi au programme. La fête s'est terminée autour des gâteaux préparés par les parents.

Foot à Susville :
venez
rejoindre
l'ASSM



Créée il y a 4 ans l'Association Sportive Susville Matheysine serait heureuse de vous accueillir : Que tu sois jeune joueur ou bénévole, viens rejoindre notre famille de footballeurs !

Le foot est d'abord un loisir, viens prendre du plaisir !

Nous mettons à disposition une navette pour récupérer vos enfants et les déposer.

Pour tous renseignements, Contactez le responsable de l'école de foot :

Monsieur TOUBAL Hassan



Votre nom dans une ampoule pour 10 € !

Le toit de Notre-Dame des Neiges refait à neuf, porte inscrit sur les ardoises le nom des mille donateurs qui ont permis les travaux.

Pour financer maintenant la mise aux normes électriques du bâtiment, Puits'Art propose à chaque donateur de 10 € d'inscrire son nom au cœur d'un dessin d'ampoule électrique.

Merci d'envoyer votre don à
Puits'Art, 10 avenue Dr Tagnard,
38 350 LA MURE.



Nettoyage annuel de l'abri des 13 bises par des bénévoles habitués des lieux



Tous les ans, on fête en juin les feux de la Saint Jean à l'Abri des Treize Bises, une cabane en pierre non gardée qui appartient à la commune de Susville située dans le plus grand alpage de France, l'alpage du Senépy, à 1410m (longitude: 5.74963, latitude: 44.93096). **Mais cette année avec le confinement cette fête d'un soir n'a pas eu lieu.**

Cela n'a pas empêché vendredi 3 juillet les retrouvailles des bénévoles qui organisent cette fête **pour un grand ménage et effectuer des petites réparations.**

Cette très belle cabane en pierre est appelée également l'abri du Curé ou du père Jean BONNET du nom de son concepteur. Elle a une magnifique terrasse restaurée avec banc et un coin barbecue. Une source se trouve à 100 m, à côté du chemin d'accès.

On peut y accéder par **deux itinéraires** : à l'est de cet abri, depuis le parking des Merlins (1210 m) en suivant vers le nord une piste balisée en jaune. Elle finit par traverser une vaste prairie, où la cabane bien visible se situe à son extrémité nord ou encore à l'ouest en partant des Signaraux et en remontant direction nord-est une piste forestière jusqu'à l'Abri de Combe Noire d'où on continue sud-est jusqu'à la cabane.

Enlèvement des dépôts sauvages sur la commune par des bénévoles

Samedi 4 juillet, **une action citoyenne était menée à Susville pour enlever les dépôts sauvages entre la Jonche et la zone industrielle du Villaret.**

Une douzaine de sacs poubelles ont été remplis et triés par ces bénévoles, adhérents de l'association Drac Nature ou membres du collectif Bien Vivre à La Mure. Un rendez-vous a été pris avec le Maire pour l'automne afin de faire un nettoyage plus approfondi des bords de la Jonche.

Toute personne intéressée pour participer peut contacter la mairie ou rejoindre le groupe écociroyen sur facebook/ *Drac Nature*.



Bravo à tous ces bénévoles qui luttent souvent vainement contre la bêtise des autres, pour preuve ces quelques photos (nous pourrions en mettre des dizaines d'autres...) réalisées en mai dernier.

Continuons de prévenir, d'éduquer, de former afin de lutter contre ce fléau des dépôts sauvages et pour un peu plus de respect envers notre environnement.



Susville 2 : un nouveau pas accompli vers la réalisation du projet !

A l'automne, nous vous informions de la clôture de l'enquête publique conjointe pour la délivrance de 2 permis de construire demandés par la société SUSVILLE ENERGIE SOLAIRE pour la construction de deux centrales photovoltaïques au sol et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune. Le 7 novembre dernier, le Conseil municipal approuvait la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Fin novembre, les deux permis de construire étaient accordés par la Préfecture de l'Isère.

Et le 1er avril, (non ce n'est pas une blague !), les 2 projets de centrale photovoltaïque « Susville 2 », déposés par la société SUSVILLE ENERGIE SOLAIRE (groupement initié par GEG et CNR) étaient retenus au titre de la 7ème période de l'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie lancé par le ministère de l'énergie chacun dans sa catégorie (Famille 1 pour la partie « Terril Sud » avec 8,01 MWh de puissance et Famille 2 pour la partie « Four sécheur » avec 5 MWh de puissance).

Le projet est d'ampleur : 40 698 m² de panneaux qui pourront donc produire, à pleine puissance jusqu'à 13 MégaWatt/heure. A titre de comparaison, Susville 1 a une puissance de 6,5 MWh.

Maintenant que toutes les barrières administratives sont levées, les travaux devraient débuter à l'automne. Notre commune a vécu grâce au charbon, elle organise maintenant la transition vers l'énergie du XXIème siècle, l'énergie renouvelable !



Susville 1 : Bilan de l'année 2019

Le 7 juillet dernier, les équipes de GEG en charge de l'exploitation de la centrale Susville 1 sont venues présenter le bilan 2019.

- Production : **6924 MWh**
- Chiffre d'affaires : 703 k€
- Loyer versé à la commune : **21 788.31 €**
- 15 interventions préventives et 16 interventions curatives
- Disponibilité annuelle : **99.7%**
- Performance annuelle (établie sur la base de l'estimation au regard des données d'ensoleillement satellite) : **100%**

Les principales pannes : problèmes chargeurs batterie, perte réseau ENEDIS, alarme incendie intempestive...

30 septembre : une trentaine de brebis tuées sur les 2 troupeaux qui permettent l'entretien des pâtures dans les parcs.

Mai et juillet : passage de l'association Drac Nature pour des relevés faune/flore et pour le suivi du crapaud calamite

21 septembre : journée portes ouvertes, visite d'une vingtaine de personnes.





Une nouvelle saison, une nouvelle déco au bassin du Psychagnard

Les habitants du Psychagnard continuent de fleurir et/ou décorer leur bassin ...

A chaque saison, une nouvelle déco !

Un grand bravo à eux pour leur contribution à l'embellissement de la commune.

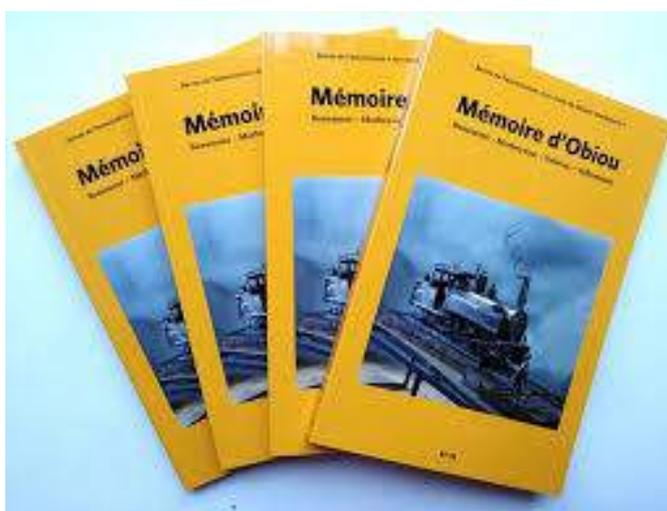
Une fresque fraîche et fleurie à la pépinière BATKO

La pépinière BATKO est à l'initiative de cette très jolie fresque permettant de rendre bien visible leur emplacement mais également de combler de couleurs et de lumières nos yeux curieux.

Bravo pour cette initiative et surtout bravo à l'artiste !



On parle de Susville dans « Mémoire d'Obiou » n° 25



Vous y trouverez un bel article sur Hubert MINGARELLI (auteur plusieurs fois primé et qui nous a quittés bien trop tôt), article rédigé par Anne POMMERAY.

On pourra aussi découvrir l'histoire de Maurice GANTES, secrétaire en 1929 à la mairie de Susville qui aida, entre autres, des familles polonaises à s'installer près de la centrale électrique (située entre le Villaret et le Crey) grâce à ses facultés en langues.

Sans oublier un hommage à Robert IBANEZ, ancien mineur et artiste matheysin !

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Parole aux Conseillers de la majorité

Toute l'équipe tient à remercier l'ensemble des Susvillois qui se sont rendus aux urnes, malgré des circonstances particulièrement compliquées. Vu le contexte et en comparaison avec le taux national, la participation sur notre commune a été relativement élevée.

Vous avez tenu à conforter notre équipe dans la direction donnée à Susville et les projets conduits depuis de nombreuses années.

Forte de l'expérience des Conseillers reconduits et de la fraîcheur et des idées des Conseillers nouvellement élus, notre équipe sera à l'écoute de TOUS les Susvillois et continuera d'œuvrer pour le développement de cette commune qui nous est chère et le bien-être de ses habitants qui le méritent.

Nous sommes ravis que les travaux de réhabilitation de l'ancienne école du Villaret arrivent à leur ter-

me cette fin juillet et que ce beau projet de regrouper l'ensemble des élèves susvillois dans un seul groupe scolaire avec des équipements de qualité voit enfin le jour. Il permettra de développer la cohésion du territoire de la commune et va de paire avec le projet d'aménagement de la « zone du cheval-

ement » dont la concession d'aménagement avec Isère Aménagement, groupe ELEGIA, a été signée en juin dernier.

Et que dire encore du développement de nos centrales photovoltaïques Susville 1 et « future » Susville 2 qui permettent à la com-

mune de pérenniser des ressources importantes pour les investissements futurs et qui inscrivent Susville au cœur de la stratégie nationale de transition énergétique.

Continuons ensemble pour un développement durable, social et solidaire.

Les élus de la majorité.

Parole aux Conseillers de l'opposition

Au nom de l'équipe "**Ensemble un projet pour Susville**", je vous remercie, électrices et électeurs de Susville, de la confiance que vous nous avez accordée.

En vous déplaçant massivement lors du scrutin du 15 mars 2020, malgré la courte défaite de 201 voix à 215 voix, vous nous avez démontré l'intérêt que vous portez à notre projet. C'est un soutien fort et nous vous en sommes reconnaissants.

Je remercie également mes colistiers pour la confiance, l'implication dans la campagne et l'appui qu'ils m'ont apportés, je sais que je pourrai compter sur eux dans l'avenir.

En attendant, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER et moi-même (en tant que membres du nouveau conseil municipal) mettrons toute notre disponibilité au service des habitants et dans l'intérêt de notre commune.

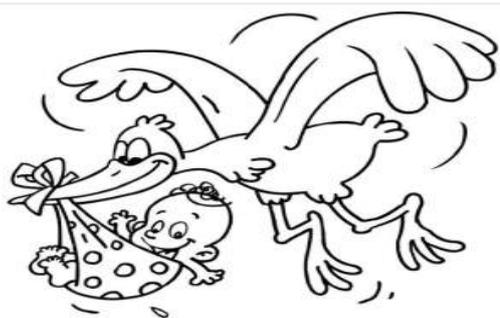
« Au nom de l'équipe "Ensemble un projet pour Susville", je vous remercie, électrices et électeurs de Susville, de la confiance que vous nous avez accordée. »

Je profite de ce message pour saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui, au péril de leur santé, contribuent à faire que le pays ne s'arrête pas de vivre, et que les personnes les plus fragiles continuent d'être soignées. Ces héros du quotidien ont droit à tout notre respect et à toute notre reconnaissance.

Ils sont l'image d'une France solidaire et sont un exemple pour tous.

Bien à vous.

Frédéric MAUGIRON.



Naissances

- Enora Isabelle Jocelyne MINTA, le 26 novembre
- Élais CASALI, le 07 décembre
- Kiara Willia LALLEMAND, le 12 janvier
- Lyanna Gabriella BERGEZ, le 18 février
- Amina SADAOUI, le 11 mars
- Soulayman Ibrahim KELAÏ, le 26 avril
- Mathilde da SILVA NOGUEIRA, le 08 mai
- Mayana Kim Fleur BOUIN, le 19 juin
- Gabin Arthur Hugo FRISON et Louis Marius Antonin FRISON, le 20 juin

Recensement militaire

Les jeunes filles et jeunes hommes nés en juillet – août et septembre 2004 devront se faire recenser en se présentant à la mairie avec la carte nationale d’identité et un justificatif de domicile, à partir de la date anniversaire et avant le 30 septembre 2020.

Horaires d’ouverture des bureaux :

Lundi – mercredi et vendredi de 10 à 12 h
Mardi et jeudi de 14 à 16 h.



Lors de la célébration du baptême du petit Ilyan YAHIAOUI, les parents ont fait don de 25€ pour l’Association des Parents d’Elèves de Susville. Un grand merci à eux.



PACS

Jordan ALBERTIN et Mailys BESSI, le 07 décembre

Mariages

- Murat KARTAL et Dôna Nazli GÛÇLÛ, le 02 novembre
- Haci-Yunus SEÇER et Elif CALISKAN, le 09 novembre
- Pascal BOUIN et Sylvie COGNARD, le 20 juin
- Claude LALLEMAND et Chanel LUPATELLI, le 27 juin

Décès

- Jean ZUREK, le 08 janvier
- Frédéric HASTREMENT, le 17 janvier
- Eugène Maurice BOUSCARLE, le 22 janvier
- Hubert MINGARELLI, le 27 janvier
- Christiane LEPLANT, le 10 mars
- Georgette Rose BARD épouse BARRET, le 25 mai
- Giuliana Giuseppina MESSERE épouse IBANEZ-PASCUAL, le 30 mai





- **Cinéma Plein Air le 7 août 2020 à 21h30** au magasin charbon, projection du film « **Mia et le lion blanc** », collaboration Commune de Susville, Communauté de communes de la Matheysine, LMCT
- **Vide-grenier** autour de la Chapelle de Notre-Dame des Neiges, organisé par Puits'Art, le 15 août
- **Outillage de Saint Etienne** le 17 août de 8h30 à 12h30, parking MPT
- **Don du sang** le mardi 25 août 2020 à la salle des fêtes de Susville. Venez nombreux !!
- **Trail des Passerelles du Monteynard** du 26 au 29 août 2020. Passage de la course du « 3ème poste » à Susville le 26 août.

- **Exposition à la Chapelle Notre Dame des Neiges** du 5 septembre au 26 septembre 2020 « Ce que nous devons à l'Afrique » expo du Musée Dauphinois en collaboration avec l'association Puit'Art
- **Trial Moto** le 6 septembre
- **Circus Rock** le 12 septembre, plateforme du magasin à charbon.



- « **Des clics pour bien vivre** » avec l'association **Cypiée** du 13 au 29 octobre 2020 pour les + de 60 ans. Les mardis et jeudis de 9h à 12h.
- **Outillage de Saint Etienne** le lundi 5 octobre 2020 de 8h30 à 12h30, parking MPT



- **Journées nationales de l'agroforesterie et des arbres-têtards** de la Matheysine du 27 au 29/11
- **Outillage de Saint Etienne** le lundi 23 novembre de 8h30 à 12h30, parking MPT

